



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 15 novembre 2019

**10<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2019-10-10-5

### Service instructeur

DSOL - Service insertion et stratégie

### Service consulté

### **POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION : PROJETS DES COMMISSIONS TERRITORIALES DES SOLIDARITES ACTIVES (CTSA) ET SUBVENTION A LA CRESS**

Résumé : Ce rapport a pour objet de proposer l'attribution de subventions d'un montant total de 4 100 €, pour permettre le développement de deux actions visant à favoriser pour la première, l'accès à l'emploi des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa) et pour la deuxième, l'accompagnement de ce public sur le volet de la santé.

Ainsi, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est organise en novembre 2019, le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

Par ailleurs, l'association OPPELIA intervient dans le cadre des Projets CTSA sur le territoire de THANN pour permettre une meilleure compréhension de situations individuelles complexes sur le plan de la santé.

### **Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire :**

Se déroulant au même moment sur toute la France, le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est une vitrine de la diversité et de la vitalité de ce secteur. L'ESS rassemble les associations, structures d'insertion, fondations, coopératives et mutuelles qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Acteur économique de poids, l'ESS représente 200 000 emplois, 17 000 établissements et 1 salarié sur 10 dans le Grand Est.

La CRESS Grand Est porte cet évènement en coordonnant les rencontres et la mise en relation d'acteurs de l'ESS, des entreprises et des collectivités, et en co-organisant des manifestations (conférences, portes ouvertes, projections-débats, etc.) et la communication autour du Mois (programme, site Internet...). Ainsi, près de 200 évènements sont organisés en Grand Est. L'ESS est un acteur économique essentiel du champ de la Solidarité, de par ses missions en faveur de l'enfance, des personnes âgées, handicapées et de l'insertion. Le Département est fortement impliqué dans l'ESS par son soutien et son développement sur le territoire haut-rhinois en engageant 380 M€ sur le champ social (auxquels s'ajoutent les domaines sportifs et culturels), dont nombre d'actions sont portées par des associations.

Aussi, il est proposé d'attribuer à la CRESS, pour l'organisation et la coordination des actions du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire 2019, une subvention de 2 000 €.

#### **Groupe d'examen des situations complexes :**

Différents freins à l'insertion socioprofessionnelle sont constatés par les référents chargés de l'accompagnement, ou énoncés par les bénéficiaires eux-mêmes, celui de la santé est particulièrement prégnant, qu'il s'agisse de problèmes physiques et/ou psychiques. Le conseiller référent n'est pas toujours armé pour faire face à des situations de fragilité qui entravent les étapes du parcours d'insertion, ralentissent les démarches. Dans certains cas, le déni s'ajoute à la dichotomie entre les objectifs qui relèvent du réalisable et ceux énoncés par le bénéficiaire.

L'action proposée s'adresse aux référents rSa des structures intervenant dans le cadre de l'appel à projets pour l'accompagnement des bénéficiaires du rSa de la Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) de THANN (Contact Plus, Cisep, Ciarem, Agir). Il s'agit d'examiner des situations individuelles complexes dans l'objectif d'élaborer un diagnostic partagé et un plan d'actions adapté. Le référent repart de ce groupe avec des pistes d'actions formalisées en matière de santé et à proposer au bénéficiaire du rSa accompagné.

L'appui technique et pluridisciplinaire s'organise autour de la mutualisation des compétences et des expériences des participants, complété par l'étayage apporté par le psychologue d'OPPELIA qui anime le groupe.

Eu égard à l'intérêt de cette action en reconduction, plébiscitée par les Services Territorialisés rSa, dont le bilan et la nouvelle demande ont été soumis aux membres de la CTSA de THANN, il est proposé d'attribuer à l'association OPPELIA une subvention de 2 100€.

L'avis de la 10<sup>ème</sup> commission a été préalablement sollicité en date du 25 octobre 2019.

En conclusion, au vu de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir :

- accorder, dans le cadre de la politique départementale d'insertion, des subventions d'un montant total de 4 100 € pour les deux actions telles que détaillées dans le tableau annexé au présent rapport et selon la répartition suivante :
  - à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), 2 000 €.  
Les dépenses correspondantes seront prélevées sur le Programme H812 - Chapitre 017-Fonction 564-Nature 6574.
  - à l'association OPPELIA, 2 100 €.  
Les dépenses correspondantes seront prélevées sur le Programme H712 - Chapitre 017 - Fonction 561 - Nature 6574.

- autoriser leurs versements en une seule fois auxdits porteurs des deux actions,
- m'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires au versement de ces subventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT